

L'hospitalité, figure sociale de la charité

Deux fondations
hospitalières
à Québec



Catherine Fino



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Théologie à l'Université

L'hospitalité, figure sociale de la charité

Catherine Fino

**L'hospitalité,
figure sociale de la charité**

Deux fondations hospitalières à Québec

Desclée de Brouwer

Collection « Théologie à l'Université »

La théologie s'exerce en bien des lieux et de multiples façons. L'accomplir à l'Université, c'est l'inscrire dans une exigence aussi ancienne que les universités elles-mêmes où, sans concession ni préjugé, se croisent et s'interpellent les savoirs. À une époque d'éclatement des croyances et des rationalités, cette exigence intellectuelle demeure d'actualité.

« Théologie à l'Université » publie des recherches menées au *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris.

Directeurs : Philippe Bordeyne et Henri-Jérôme Gagey

Comité éditorial : Emmanuel Durand, François-Marie Humann, Sophie Ramond et Katherine Shirk Lucas

Préface

Geneviève Médevielle, s.a.

Avec Catherine Fino, on est loin des thèses d'Émile Durkheim qui pensait que la charité n'organise rien socialement et qu'elle ne peut qu'atténuer les douleurs privées. Pour cette femme, religieuse, médecin et théologienne moraliste, confrontée à une certaine déshumanisation contemporaine de l'hôpital, il est essentiel de réfléchir à ce qui peut être encore dit de l'hospitalité. Autrefois, celle-ci s'inscrivait dans des lieux sociaux la plupart du temps religieux : hospices, hôtellerie. Elle trouvait sens dans une histoire de charité. Vertu de la puissance d'accueil toujours compatissante et miséricordieuse, l'hospitalité était participation énigmatique à la charité de Dieu. Or, pouvons-nous encore nous référer à cette vertu qui a donné naissance au milieu hospitalier lorsque celle-ci n'est plus liée, dans le monde sécularisé, à sa source religieuse ? Devons-nous, comme le font historiens et philosophes, la retrouver dans sa figure antique de l'*Odyssée* d'Homère pour discerner dans le geste envers le pauvre, l'étranger ou le malade, un visage d'humanité ?

D'évidence, la question posée est importante, pratique et théorique. Pratique, parce qu'elle commande par définition l'éthique du soignant. C'est dans ce champ d'interrogation dont on reconnaît la pertinence actuelle que prend tout son sens le projet de Catherine Fino. Fondée sur l'analyse des archives de deux congrégations féminines au Québec du XVII^e au XIX^e siècle, cette recherche conjugue de manière originale les problématiques de l'histoire sociale et religieuse et d'une théologie de la charité pour mettre en valeur la pratique hospitalière de ces femmes comme

« figure sociale de la charité ». En s'engageant dans une lecture historique et théologique d'une tradition pratique hospitalière, Catherine Fino s'inscrit dans une recherche collective menée par les moralistes de l'Institut catholique de Paris autour de la chaire Rodhain : réhabiliter les recherches sur la charité et dégager son impact social. La thèse de Luc Dubrulle sur Mgr Rodhain et le Secours catholique, publiée dans cette collection, constituait un premier exemple. La question posée par Catherine Fino sur l'hospitalité est aussi théorique, car elle nous oblige à nous interroger sur ce que peut signifier aujourd'hui l'hospitalité dans un monde médicotechnique et scientifique où s'instaure un inédit et pathétique tête-à-tête avec le malade qui ne se vit plus comme sujet de soins mais objet. La question posée est enfin importante pour le théologien qui ne peut pas accepter la disparition de l'*agapè* de la vie chrétienne même si, dans un univers social et politique pluraliste, nous savons tous que l'engagement caritatif et humanitaire n'est pas la chasse gardée des chrétiens. Il est commun à tous ceux qui s'intéressent à la solidarité entre les hommes et les femmes de ce monde. Mais, sans minimiser que cet engagement peut exister d'un simple point de vue humaniste et séculier et qu'on n'a pas besoin d'être chrétien pour être épris du souci de l'autre, il revient au théologien d'explorer le lien qui existe entre la foi, l'expérience spirituelle chrétienne de la rencontre d'un Dieu Amour et la charité en actes. Or, l'exploration de ce lien n'est pas aisée quand nous assistons aujourd'hui à une entreprise de légitimation philosophique de la déliaison entre foi et charité. Cette déliaison correspondrait à une évolution du christianisme dans l'histoire. En rendant l'homme responsable devant autrui et devant l'histoire, le christianisme a enfanté une éthique universelle du souci de l'autre. Mais il est possible aujourd'hui d'entrer dans cette éthique sans accepter la médiation de la « fable¹ » ou du mythe de

1. « Est "fable" ce qui d'un récit ne touche pour nous aucun réel, sinon selon ce résidu invisible, et d'accès indirect, qui colle à tout imaginaire patent », in Alain BADIOU, *Saint Paul. La fondation du christianisme*, Paris, PUF, 1997, p. 5.

l'incarnation. Ainsi Alain Badiou affirme que saint Paul est l'inventeur de l'universalité², une universalité qu'on peut recevoir sans adhérer à la fable qu'il prêcha : la résurrection de Jésus. Alain Comte-Sponville et Luc Ferry, tout en puisant la majeure partie de leur morale altruiste dans le christianisme, soulignent que celui-ci révèle sa vérité la plus profonde dans le rejet de son enveloppe mythique et finalement religieuse³. L'éthique du souci de l'autre, de la solidarité et de l'hospitalité doit certainement beaucoup au christianisme, mais elle est devenue un bien commun qui n'a plus besoin de son soutien religieux. Le souci de l'autre, les œuvres de charité, l'amour ne sont pas la propriété du christianisme. Comme le dit bien Christian Duquoc, dans le cas de nos auteurs : « L'honneur du christianisme serait maintenant de s'effacer, de ne pas s'entêter à prétendre que, sans le lien à la transcendance dont il pense être le témoin, l'éthique s'effondrerait par perte de ce qui la fonde⁴. »

Concrètement, cette étude, centrée sur deux grandes institutions hospitalières de la ville de Québec : l'Hôtel-Dieu de Sillery-Québec par les augustines et l'Asile Saint-Michel de Beauport par les sœurs de la Charité de Québec, combat la thèse historiographique influencée par Michel Foucault de l'extinction de la charité avec l'avènement de l'hôpital moderne. Dès lors, il n'y a pas à s'étonner que le premier chapitre de cet ouvrage soit consacré à l'élucidation historiographique de la figure de la charité observable dans ces deux institutions. C'est le chapitre le plus technique pour le lecteur cultivé, mais pour juger des résultats de la suite, encore faut-il comprendre et situer le propos. C'est le premier pas de la thèse soutenue dans cet ouvrage puisque l'auteur démontre que

2. *Ibid.*

3. Cf. Luc FERRY, *L'homme-Dieu ou le Sens de la vie*, Paris, Grasset, 1996, p. 245 : « L'humanisme moderne se reconnaît dans un aspect du message, sinon en tous : pour lui aussi l'amour est le lieu privilégié du sens et c'est par lui seul que se perpétue encore la teneur religieuse du sacrifice. L'humanité divinisée a pris la place du sujet absolu. »

4. Christian DUQUOC, « Spécificité chrétienne de l'approche éthique », *Revue d'éthique et de théologie morale, Le Supplément*, n° 217, juin-juillet 2001, p. 74.

l'histoire est le cadre nécessaire à une théologie de la charité, mais que le respect de l'enquête théologique vient transformer les résultats de l'historiographie disponible. En portant une grande attention aux discours des hospitalières qui donnent de connaître les motivations du projet hospitalier, la formation spirituelle des religieuses, leurs pratiques effectives et l'espace concret normatif fait à l'autre dans l'institution hospitalière, Catherine Fino arrive à une description fine, complexe et systémique de l'hospitalité qui peut entrer dignement en débat avec les thèses plus connues de la sociologue Anne Gotman sur le sujet. Au terme du chapitre, cette recherche de la compatibilité des épistémologies a trouvé un lieu de résolution dans le concept de « figure sociale de la charité » qui permet de tenir ensemble un certain nombre de couples d'oppositions : individuel et collectif, pratique et représentation, bien externe et bien interne, tradition et présent, charisme et institution, vertu collective et vertu personnelle, action personnelle et action du corps institutionnel. La figure peut contenir un déploiement temporel et l'on peut rendre compte à l'intérieur d'elle des mouvements de liaison et de déliaison qui peuvent se produire entre les pratiques et les représentations au fil de l'histoire. Permettant de respecter la consistance historique complexe de l'objet étudié, la figure sociale de charité s'offre également à une interprétation proprement théologique de l'hospitalité.

Suivent trois chapitres passionnants consacrés à trois figures de l'hospitalité dans l'histoire. Le deuxième chapitre, en s'attachant au projet du premier Hôtel-Dieu de Sillery (1639-1644) correspond au projet missionnaire des augustines de la Miséricorde de Jésus. Cette expérience héroïque au service des Indiens dans une réduction jésuite relève d'un projet caritatif bien exprimé dans une cohabitation inédite entre deux cultures. Le troisième chapitre montre l'installation des augustines à Québec avec un hôpital au service de la colonie (1644-1759). Le projet transformé par des impératifs politiques change de visée théologique. Il ne s'agit plus de témoigner de la charité pour convertir les Indiens, mais de travailler

à la sanctification de tous en humanisant l'institution hospitalière. L'attention à d'autres sources historiques que celles utilisées par les historiens québécois (constitutions, règles, livres de formation des religieuses...) permet de vérifier le poids de la vie théologale des sœurs dans le façonnement des pratiques hospitalières. Le quatrième chapitre est consacré à une autre institution prise en charge cette fois par les sœurs de la Charité de Québec. Il s'agit d'un asile-hôpital qui s'occupe des aliénés de la ville et de sa région à la fin du XIX^e-début du XX^e siècle. Cette institution s'inscrit dans la figure moderne de la réforme asilaire, à la différence de l'hébergement assuré au sein de l'hôpital général classique. Catherine Fino montre que la charité des sœurs se fait inventive et crée un espace asilaire en opposition aux thèses de Foucault. La démonstration du rôle actif des sœurs hospitalières et de leur vie théologale dans un engagement politique et professionnel de haute qualité humaine, invalide la thèse structuraliste selon laquelle, seules les pratiques ont le pouvoir d'organiser une structure.

Au terme de cette brève traversée, confesser avec Catherine Fino la dimension chrétienne de l'hospitalité comme figure sociale de la charité, ne devrait pas être entendu comme une prétention irritante et communautarienne des chrétiens qui seraient les seuls capables d'amour vrai. C'est plutôt reconnaître une vérité opérant en nous, qui loin de nous donner droit à nous imposer aux autres et à dire que nous serions les seuls capables de charité, fait de nous comme le Christ des serviteurs de l'homme. Resterait au terme de la lecture, de tirer les conclusions pour aujourd'hui. Car s'il est clair que le travail de Catherine Fino souligne l'importance de l'inspiration évangélique de l'hospitalité et sa force d'inscription sociale loin de toute polémique pro- ou anticléricale, tout un travail d'imagination reste à faire aujourd'hui pour dessiner la nouvelle figure systémique de l'hospitalité dans un monde postmoderne. Mais ce serait l'objet d'un autre livre. Souhaitons à l'auteur, qui a prouvé ses capacités de chercheur, de poursuivre des recherches fructueuses en ce sens.

Introduction

La question de l'hospitalité connaît un regain d'actualité dans le cadre de l'éthique médicale et hospitalière, à l'orée du XXI^e siècle. Diverses publications en sont témoin¹. Alors même que dans les années 1980, lors de mes études de médecine, l'objet d'attention de l'éthique médicale était la relation de soin à privilégier malgré la tension exercée par la surcharge de travail et la responsabilité engagée au plan professionnel, la problématique s'est déplacée. L'attention se concentre aujourd'hui sur la fragilisation de l'institution. La crise hospitalière associe aujourd'hui le mal-être du personnel et le sentiment des personnes hospitalisées de n'être pas accueillies voire respectées, même si la qualité des soins est excellente. Les lenteurs ou échecs des restructurations sapent la confiance que la société accorde au service hospitalier. Les valeurs traditionnelles du service des malades ne sont-elles pas sacrifiées au profit d'impératifs biotechnologiques ou financiers ? Pour Michel Rochaix, ce questionnement amène aujourd'hui les hôpitaux français à se tourner vers leur histoire, afin de comprendre l'origine et la validité de leurs valeurs². Dans le contexte de la crise

1. Par exemple, pour Bruno Cadoré, l'hospitalité est « au cœur de la visée de la biomédecine », dans « Médecine, santé et société. Les grands enjeux », dans *Semaines sociales de France, Que ferons-nous de l'homme ? Biologie, médecine et société*, Paris, Bayard, 2002, p. 67-89, ici p. 69. Emmanuel Hirsch (Espace éthique Assistance publique des Hôpitaux de Paris) définit l'éthique hospitalière comme une « éthique de l'hospitalité », en particulier à l'approche de la mort (les « ultimes devoirs d'hospitalité »), dans son ouvrage *Le devoir de non-abandon, Pour une éthique hospitalière et du soin*, Paris, Cerf, 2004, p. 54-58 et p. 163-179.

2. Michel ROCHAIX, « L'hôpital a-t-il besoin de son histoire ? », *Transversalités* n° 80, octobre-décembre 2001, p. 61-70. Voir par exemple : Marie-Claude DINET-LECOMTE,

fondationnelle qui caractérise les ethos pluralistes, il s'agit de justifier la nécessité de maintenir certaines normes ou pratiques aujourd'hui fragilisées, ou au contraire de préciser la manière dont l'institution doit être redimensionnée pour une meilleure « hospitalité ». Au-delà du contexte hospitalier, la nécessité de la restauration du lien social dans les sociétés occidentales rend pertinente une recherche sur le thème de l'hospitalité, avec la publication de plusieurs ouvrages pluridisciplinaires (histoire, anthropologie, sociologie, philosophie, littérature), comme *Le livre de l'hospitalité*, publié en 2004 sous la direction d'Alain Montandon³. En milieu hospitalier, la bibliographie disponible sur l'hospitalité se situe du côté de l'histoire. L'étude que nous allons mener est domiciliée en théologie morale, sous la facette d'une figure sociale de la charité.

Mon intérêt personnel pour une étude historique et théologique de l'hospitalité s'éveille à Québec, en 2003, lorsque je découvre, comme jeune théologienne moraliste, à la fois les enjeux et les limites des recherches en éthique appliquée dans le cadre hospitalier⁴. Un corpus historique, disponible dans les archives des communautés religieuses hospitalières, est particulièrement riche et objet de l'attention des historiens. Le désir d'exploiter la richesse de cette tradition pratique est à l'origine de ma recherche ultérieure. J'y ai privilégié trois expériences hospitalières. Il s'agit de l'Hôtel-Dieu de Québec, premier hôpital de Nouvelle-France, fondé en 1639 par des religieuses augustines de la Miséricorde, d'abord avec un objectif missionnaire (jusqu'en 1644). Dans un second temps, l'Hôtel-Dieu devient un hôpital colonial, destiné à la prise en charge des maladies

Les sœurs hospitalières en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La charité en action, Paris, Honoré Champion, 2005, et l'ouvrage collectif dirigé par Jacqueline LALOUETTE, *L'hôpital entre religions et laïcité, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Letouzey & Ané, 2006.

3. Alain MONTANDON (dir.), *Le livre de l'hospitalité, Accueil de l'étranger dans l'histoire et dans les cultures*, Paris, Bayard, 2004.

4. Dans le cadre d'un échange universitaire avec l'Université Laval-Québec, de septembre 2002 à février 2003, j'ai participé aux rencontres des éthiciens du Centre de recherche Université Laval Robert-Giffard (CRULRG), qui ont lieu au Centre hospitalier psychiatrique Robert-Giffard.

aiguës et des accidents des plus démunis, en particulier durant le Régime français (jusqu'en 1759). Puis, à la fin du XIX^e siècle, en 1893, une autre congrégation religieuse relève un défi d'envergure. Les sœurs de la Charité de Québec acceptent la gestion de l'hospice fondé en 1845 pour la prise en charge spécifique des aliénés, auquel elles donnent le nom d'asile Saint-Michel Archange. Cette prise en charge correspond à une période de développement et de rayonnement inédit du projet asilaire jusqu'en 1939, date où un incendie accélère la mise en place de structures nouvelles.

L'histoire de ces deux hôpitaux, durant ces trois périodes précises, m'a d'abord semblé suggestive vis-à-vis des défis contemporains de l'hospitalité. Ces institutions ont été mises en place avec succès dans des conditions de précarité sociale et financière, et leur service a été estimé de la population, alors même que la science médicale offrait ses premiers succès tout en restant démunie dans des secteurs d'urgence sanitaire (les épidémies, ou la fréquence croissante de l'aliénation mentale à la fin du XIX^e siècle). En outre, pour le théologien moraliste, le caractère religieux de ces institutions gérées par des sœurs hospitalières, à la différence de l'hôpital d'aujourd'hui, tenu de respecter strictement la laïcité du service public, est un atout. L'héroïsme des fondatrices, les témoignages de foi et de charité qu'elles ont laissés, leur enracinement dans la spiritualité et la vie ecclésiale de leur époque, en font des témoins qualifiés pour rendre compte d'une initiative chrétienne dans le cadre hospitalier. L'hospitalité mise en œuvre dans ces hôpitaux se révèle alors comme une expérience indissociablement professionnelle, éthique et théologale. L'étude des intuitions et des pratiques spécifiquement chrétiennes qui qualifient ces aventures hospitalières m'est apparue comme un lieu capable d'éclairer l'appel adressé encore aujourd'hui aux chrétiens de s'engager au service de leurs frères malades et démunis.

Or, s'engager dans une telle recherche, pour le théologien moraliste, c'est reprendre la question de la charité, une question qui est au centre de la vie chrétienne. La charité, comprise comme la

relation entre le croyant et le Dieu de Jésus-Christ, s'explicité comme témoignage et service, au sein des relations et des engagements assumés par la personne. Dans cette expérience toujours singulière, le croyant est tributaire de la contingence de sa spiritualité et de la communauté ecclésiale à laquelle il appartient. Mais c'est justement au nom de son enracinement dans un lieu concret que la charité des hospitalières québécoises peut prétendre s'inscrire dans une tradition pratique, et devenir disponible pour d'autres dans l'histoire commune de l'institution et des usages hospitaliers. Comprendre et décrire l'hospitalité comme une pratique de la charité permet une généalogie originale de cette tradition, à la différence d'une analyse historique qui ne prend pas en compte (ou du moins pas avec la même épistémologie) l'enracinement théologique des acteurs hospitaliers. Dans ce travail de recherche, il s'agit donc d'éclairer à nouveaux frais la complexité de l'expérience hospitalière d'hier, et de désigner le rôle que la charité y a tenu, afin de recourir de manière renouvelée à cette tradition hospitalière et d'en recevoir des pistes pratiques pour aujourd'hui. Mais un tel projet de recherche heurte des convictions acquises, tant par les historiens des hôpitaux que par les théologiens moralistes, au regard du rôle à attribuer à la charité dans cette histoire.

Un projet qui s'inscrit dans une double communauté de recherche historique et théologique

La prise en compte de la recherche historique sur les hôpitaux montre la nécessité de débattre avec la thèse de l'extinction de la charité hospitalière au profit de la médicalisation, à partir de l'entrée dans la modernité. L'historien québécois François Rousseau, dans la conclusion de son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec⁵, soutient cette thèse, en la fondant sur le passage d'une anthropologie

5. François ROUSSEAU, *La Croix et le Scalpel, Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, I: 1639-1892, et II: 1892-1989*, Québec, Septentrion, 1989 et 1994, en particulier t. II, p. 398-401.

chrétienne à une anthropologie médicale, qui intime une nouvelle fonction à l'hôpital. Julien Lambert, médecin psychiatre auteur de l'histoire de l'asile Saint-Michel Archange⁶, considère également que la participation des religieuses à la vie de l'institution doit s'effacer avec l'essor de la psychiatrie scientifique, pour laisser place à des compétences nouvelles. Cette thèse qui soutient la disparition de la charité dans le contexte contemporain est un défi pour le théologien⁷, et l'invite à montrer comment les sujets croyants participent à la définition de figures hospitalières successives.

Nous nous inscrivons ici dans un débat entre historiens, dont témoigne en France la prise de position des auteurs de l'ouvrage collectif dirigé par Jacqueline Lalouette, *L'hôpital entre religions et laïcité, du Moyen Âge à nos jours* (2006), qui dénoncent le caractère idéologique de la thèse de l'incompétence scientifique des hospitalières, mise à profit pour justifier la laïcisation des hôpitaux. Pour ces auteurs, le caractère très partiel de cette laïcisation en France aux XVIII^e et XIX^e siècles, et l'analyse des motivations réelles des conflits survenus avec les municipalités, mettent en évidence l'implication positive des hospitalières dans la médicalisation de leurs établissements⁸. Pour autant, sœur Marie-Bernard Wagnies considère que la réorganisation du système de santé après la Révolution, s'il n'impose pas la laïcité des établissements, se fonde sur la « nécessité de passer

6. Julien LAMBERT, *Mille fenêtres*, Beauport, Centre hospitalier Robert-Giffard, 1995.

7. En France, les auteurs du Centre de recherches sur les littératures modernes et contemporaines (Clermont-Ferrand) soutiennent eux aussi le caractère obsolète de la charité dans le contexte contemporain. Dans *Le livre de l'hospitalité*, ils entreprennent une refondation de l'hospitalité, en tant que pratique sociale, dont la fonction est la reconstruction du lien social, sur d'autres fondements philosophiques (le présupposé des origines grecques de l'hospitalité) ou anthropologiques (Marcel Mauss), à partir desquels ils réinterprètent la tradition chrétienne.

8. Voir la « lecture des critiques et des conflits » faite par Marie-Claude Dinot-Lecomte dans « Les communautés religieuses dans les hôpitaux français à la fin de l'Ancien Régime », in Jacqueline LALOUETTE, *L'hôpital entre religions et laïcité, du Moyen Âge à nos jours*, p. 26-31 ; ou encore le souci de performance médicale dans les hôpitaux catholiques fondés au XIX^e siècle, en parallèle des universités catholiques, dans Jacqueline LALOUETTE, *op. cit.*, « L'hôpital libre et chrétien, une réponse catholique à la laïcisation des hôpitaux de l'Assistance publique », p. 117-134. Olivier Faure tient qu'en France, au XIX^e siècle, « ce n'est pas la laïcisation qui progresse mais bien la

de la notion d'hospitalité, chère aux hôpitaux depuis l'époque médiévale, qui les appelait des "Hôtel-Dieu", à celle d'hospitalisation avec ce que cela sous-tend de plus grande technicité⁹ ». Notre participation à ce débat, dans le contexte québécois, mettra en œuvre la spécificité de l'approche théologique : en effet, pour ne pas réduire l'hospitalité ou la charité à une pratique sociale instrumentalisée ou disqualifiée en fonction du projet hospitalier, c'est l'analyse de l'expérience théologale des sujets qui sera première, ce qui nous amènera à préciser notre épistémologie en vue de réfuter la thèse de l'extinction de la charité hospitalière.

Si nous étudions l'hospitalité selon une perspective théologique, nous devons aussi prendre en compte l'état des recherches sur le rôle de la charité, menées en théologie morale. Il s'agit ici de proposer une thèse sur la charité dans ses pratiques sociales. Les années préconciliaires ont été marquées par la remise en valeur de l'enracinement de la vie morale dans la charité, en particulier avec la thèse de Gérard Gilleman, *Le primat de la charité en théologie morale*¹⁰ (1952), ou encore la diffusion de l'ouvrage de Bernard Häring, *La loi du Christ*¹¹ (1954). Malgré la reconnaissance de ce renouveau théologique par le concile Vatican II, la recherche théologique s'est focalisée ensuite sur d'autres questionnements, et l'impact social de la charité n'a plus été envisagé¹². Ce n'est que récemment que de

cléricalisation », avec une capacité d'adaptation du personnel religieux aux besoins de la société, dans « Les religieuses hospitalières entre médecine et religion en France au XIX^e siècle », in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN et Denis PELLETIER (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social : XIX^e-XX^e siècles*, Strasbourg, Presse universitaire, 1999, p. 53-64, ici p. 56.

9. Sœur Marie-Bernard Wagnies, dans « Les filles de la Charité sous la Révolution et l'Empire », in Jacqueline LALOUETTE, *L'hôpital entre religions et laïcité, du Moyen Âge à nos jours*, op. cit., p. 40.

10. Gérard GILLEMEN, *Le primat de la charité en théologie morale. Essai méthodologique*, Louvain, Nauwelaerts/Bruxelles, l'Édition Universelle/Paris, Desclée, 1952.

11. Bernard HÄRING, *La loi du Christ, Théologie morale à l'intention des prêtres et des laïcs*, Paris, Desclée, 1962 (première édition allemande en 1954).

12. Voir l'article de R. A. MCCORMICK, « Moral Theology from 1940 to 1989 : An Overview », in *Corrective Vision, Explorations in Moral Theology*, Lanham, Sheed & Ward, 1994, p. 1-22.

nouvelles recherches, envisagées à partir du contraste entre la pertinence de la pratique des organismes caritatifs et leur difficulté à rendre compte de leur fondement théologique, relancent un questionnement de morale fondamentale sur la charité pratique¹³.

Au Québec, le terme « charité », encore employé au sens de l'*agapè* jusque dans les années 1970, ne désigne ensuite que les actions caritatives privées, contestées au profit de la politique d'assistance publique¹⁴. En revanche, depuis la fin des années 1990, quelques ouvrages québécois analysent la pertinence pratique des organismes caritatifs et humanitaires, et plus récemment encore quelques thèses en histoire de la médecine s'intéressent à la complémentarité du service public et de l'action charitable privée dans l'histoire hospitalière, avec un nouveau recours aux corpus concernant les institutions tenues par des congrégations religieuses¹⁵. Mais ce corpus hospitalier n'a pas encore donné lieu à une étude proprement théologique, ni sur la charité dans ses effets pratiques au sein d'une société, ni sur l'hospitalité en tant que telle¹⁶.

13. Telles celles menées dans le cadre de la chaire Rodhain à l'Institut catholique de Paris. Voir aussi la capacité du christianisme primitif à innover dans l'histoire au plan de l'éthique sociale, dans Lisa SOWLE CAHILL, *Sex, Gender, and Christian Ethics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 ; Rodney STARK, *The Rise of Christianity. How the Obscure, Marginal Jesus Movement Became the Dominant Religious Force in the Western World in a Few Centuries*, San Francisco, Harper Collins, 1997 (première édition, Princeton University Press, 1996).

14. Au vu de la consultation des catalogues Ariane (Université Laval de Québec), manitou.uqam.ca, amicus.collectioncanada.ca, wwwlib.umi.com, en octobre 2004 et juin 2007.

15. Par exemple au Canada : Stéphanie COTÉ, *L'implication des sœurs de la Providence dans le développement de l'Hôtel-Dieu de l'Assomption de Moncton, 1922-1967*, thèse M.A. à l'université de Moncton, 2000, Ottawa : Bibliothèque du Canada (deux microfiches), 2002 ; Vincent LAROCHE, *Complémentarité de l'action charitable et étatique : l'exemple des fondations hospitalières*, Thèse LLM McGill, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 2003.

16. Seule la thèse de Marco MICHAUD, *Sœurs Grises et Inuits. Ethnohistoire de l'Hôpital de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Chesterfield Inlet, 1931-1967*, thèse M.A. de l'Université Laval, 2004, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada (deux microfiches), 2005, analyse la fondation du premier hôpital de l'Antarctique canadien, du point de vue du travail sanitaire effectué par les sœurs mais aussi de la réaction des Inuits au plan interculturel et religieux.

L'hypothèse d'une inscription sociale de la charité dans l'histoire me différencie de la position des théologiens qui, pour maintenir la possibilité du dialogue normatif avec les morales séculières, n'ont reconnu à la charité qu'un rôle strictement métaéthique, tel Josef Fuchs, pour qui la charité oriente l'intention du croyant, sans participer à la détermination des normes¹⁷. Aujourd'hui, tout en maintenant la « démarche rationnelle de l'éthique et son autonomie », Éric Gaziaux propose de « revisiter et d'explorer les trésors de la tradition spirituelle et d'envisager comment l'éthique et la spiritualité peuvent concourir au même projet : celui d'un accomplissement et d'une réconciliation profonde de l'être humain », en s'appuyant sur l'actuel « retour de la vertu » et sur les études sur le « style de vie » ou la « *Lebensführung* », pour retrouver tout le dynamisme de l'éthique chrétienne¹⁸.

La revalorisation de l'éthique des vertus à la fin du xx^e siècle a renouvelé l'intérêt pour la formation reçue au sein des communautés chrétiennes¹⁹. Dès 1983, le théologien méthodiste Stanley Hauerwas propose dans son ouvrage *The Peaceable Kingdom* une éthique spécifiquement chrétienne, où il décrit le processus narratif et vertueux qui, à partir de l'« histoire de Dieu » transmise dans la communauté, permet de construire des caractères aptes à partager cette histoire finalisée au Royaume de Justice et de Paix²⁰.

17. Ainsi la morale chrétienne peut prétendre être une « morale d'authentique humanité », selon Joseph Fuchs, dans *Existe-t-il une morale chrétienne*, Gembloux, Duculot, 1973, p. 14.

18. Éric GAZIAUX, « *Gaudium et Spes* et la théologie morale fondamentale aujourd'hui : quelles suggestions ? », dans Philippe BORDEYNE et Laurent VILLEMEN (dir.), *Vatican II et la théologie, Perspectives pour le XXI^e siècle*, « Cogitatio Fidei », n° 254, Paris, Cerf, p. 203-216, ici p. 216.

19. Philippe BORDEYNE et Alain THOMASSET (dir.), *Les communautés chrétiennes et la formation morale des sujets, Revue d'éthique et de théologie morale* n° 251/septembre 2008, « Hors-série n° 5 », Paris, Cerf.

20. Stanley HAUERWAS, *Le Royaume de Paix, Une initiation à l'éthique chrétienne*, traduit de l'anglais par Pascale-Dominique NAU, Paris, Bayard, 2006, p. 83. Le « caractère » est défini par Stanley Hauerwas comme la « qualification ou détermination de notre capacité d'agir personnelle, façonnée par le fait que nous avons certaines intentions (et croyances) plutôt que d'autres », dans *Character and the Christian Life*, San Antonio, Trinity University Press, 1975, p. 115, cité dans *Le Royaume de Paix*, p. 94.

L'apprentissage de la condition de disciples ne se fait qu'« en apprenant d'autres comment le devenir », en devenant « membre d'une communauté qui pratique les vertus²¹ ». Une telle proposition donne des pistes pour décrire les modalités de la construction d'une communauté hospitalière, lieu de formation des acteurs de l'hospitalité, au sein d'une tradition fondée sur la foi en Jésus-Christ, concrétisée dans une vie commune au service des malades. Sans être disciple de Hauerwas au point de renoncer aujourd'hui, au vu de la laïcité des hôpitaux ou du libéralisme économique, à penser une pertinence sociale de la foi chrétienne dans un contexte hospitalier public, nous portons néanmoins intérêt à la période de l'histoire où l'expérience hospitalière s'est constituée au sein d'un espace social chrétien.

Le choix d'un corpus hospitalier et ses exigences épistémologiques

Pour soutenir cette thèse, restait à sélectionner le corpus hospitalier adéquat. Selon Paul Veyne, « toute historiographie dépend, d'une part, de la problématique qu'elle se donne, de l'autre, des documents dont elle dispose²² ». Pour honorer notre problématique, le choix du corpus doit permettre de privilégier l'évaluation de la charité hospitalière. Compte tenu de ce questionnement spécifiquement théologique, j'ai recours à l'histoire d'institutions québécoises fondées ou gérées par des religieuses hospitalières. L'étude de congrégations religieuses où le lien entre vie théologale et mission a été explicité donne accès à différentes élaborations de l'apport de la foi au service de l'hospitalité, et il est possible de mettre en rapport les pratiques des sujets avec le discours anthropologique et théologique déployé à la même période dans l'histoire de l'institution. L'étude de l'hospitalité comme « objet

21. Stanley HAUERWAS, *Le Royaume de Paix*, op. cit., p. 149.

22. Paul VEYNE, *L'inventaire des différences, Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Seuil, 1976, p. 14.

théologal » amène en effet à orienter la recherche sur les documents qui donnent accès à la vie théologale des religieuses, et qui montrent comment elles expriment leur charisme au travers de décisions pratiques. Nous pouvons consulter leurs *Constitutions* et *Règlements*, les *Annales* qui rendent compte des réalisations pratiques et de l'évaluation qui en est faite, mais aussi les ouvrages spirituels qui sont proposés aux religieuses, les instructions ou lettres adressées par les supérieures, les notices biographiques, etc. Ces derniers documents ont été moins, voire non exploités par les historiens porteurs d'autres objectifs, ou sous un angle réducteur, telles les *Constitutions* interrogées en tant que simple texte juridique.

Deux hôpitaux québécois ont été sélectionnés, selon une périodisation qui distingue et permet de comparer trois figures sociales de la charité hospitalière. Dans la période qui suit immédiatement sa fondation (1639-1644), le premier hôpital, l'Hôtel-Dieu de Québec, est destiné prioritairement au service et à l'évangélisation des Indiens d'une réduction jésuite à quelques kilomètres de la cité de Québec, Saint-Joseph de Sillery. Cette première expérience hospitalière est interrompue prématurément, en 1644, du fait des attaques menées par les Iroquois. Bien que très brève, elle est originale et constitue une référence significative, en tant que première fondation en Nouvelle France. En 1644, l'Hôtel-Dieu est transféré au centre de la ville de Québec. Dorénavant, il accueille les pauvres malades de la colonie de Nouvelle France. Dans ce contexte colonial, cet hôpital subit encore une forte influence française. Nous l'étudierons durant la période du Régime français, soit jusqu'en 1759. L'ensemble de cette période est individualisé par les historiens comme la phase d'établissement progressif de la cité de Québec et de la colonie de Nouvelle France, qui acquiert en 1663 le statut d'une province de France, avant de subir des revers économiques au XVIII^e siècle, jusqu'à la prise de Québec par les Anglais, le 18 septembre 1759. C'est aussi la période de fondation et d'institutionnalisation de l'Église québécoise.